



VTS | ASET

Verband Textilpflege Schweiz
Association suisse des entreprises
d'entretien des textiles

« Textiles washed in Switzerland »



Vous désirez utiliser le label « Textiles washed in Switzerland » ? Bonne idée !

Voici les conditions :

1. Vos textiles sont traités par un membre de l'Association suisse des entretiens des textiles (ASET).
2. Votre prestataire de services textiles a conclu un contrat avec l'ASET relatif au label. (vous trouverez une liste de toutes les entreprises ayant conclu ce contrat sur le site internet suivant : <https://textilpflege.ch/fr/service/textiles-washed-in-switzerland/>)

Il faut :

1. Que vous informiez votre prestataire de services textiles que vous désirez utiliser le label.
2. Que votre prestataire de services textiles en informe l'Association suisse des entretiens des textiles.
3. Que l'ASET attribue une licence gratuite
4. Que vous receviez le logo numérique pour une utilisation libre (par ex. papier à lettre, site web, dépliants, etc.)
5. Que votre prestataire de services textiles puisse vous mettre d'autres matériels publicitaires à disposition.